



Les concepts clés pour les membres de l'AEC :

La Recherche Artistique, un « papier blanc » du Conseil de l'AEC

1ère PARTIE : Le concept de base

Argumentaire

L'AEC considère que la recherche doit jouer un rôle important dans la vie et pour le travail des conservatoires, en tant que moyen de promouvoir la compréhension et le développement de l'art musical. Dans le même temps, l'AEC reconnaît que les conservatoires ne souhaiteront pas nécessairement tous s'investir dans des activités de recherche explicites et que tous ceux qui le feront ne souhaiteront pas nécessairement apposer le titre de « recherche artistique » à ce qu'ils mettront en œuvre. L'AEC est également consciente que des définitions précises de cette recherche sont non seulement difficiles à formuler mais pourraient aussi aboutir à limiter des ambitions de recherche fondées de certaines institutions membres.

En élaborant ce document conceptuel, l'AEC **souhaite spécifiquement prendre en compte la liberté qu'ont les institutions** de décider par elles-mêmes quelle place la recherche doit, le cas échéant, occuper dans leurs activités. Pourtant, dans le même temps, l'AEC agit à ce stade en reconnaissant le fait que de plus en plus de ses institutions membres évoluent vers une prise en compte de la recherche, quelle qu'en soit la dimension ou la forme, comme partie intégrante de leurs missions.

La conception qu'a l'AEC de la recherche artistique commence par la conviction qu'elle devrait être considérée de façon inclusive et non liée à une orthodoxie particulière. L'AEC considère comme un avantage le fait que cette recherche soit multi-facettes et profite de toute discipline ou méthode de recherche pertinentes pour son objet.

Définition

En gardant à l'esprit ce qui vient d'être dit, l'AEC propose la définition générale suivante :

La recherche artistique peut être définie comme *une forme de recherche qui se fonde sur des bases solidement ancrées dans la pratique artistique et qui crée des idées, perspectives ou savoirs nouveaux au sein des arts, contribuant ainsi à la fois à l'art et à l'innovation.*

De façon générale, la recherche artistique est déterminée par toutes, ou la plupart, des caractéristiques suivantes :

- Elle est généralement menée par l'artiste-chercheur ou grâce à la collaboration d'artistes à un groupe de recherche
- Au sein du champ artistique, elle promeut le dialogue critique avec d'autres champs pertinents de savoirs et entre les domaines académiques et professionnels
- Elle est soutenue par une réflexion critique sur le contenu et/ou le contexte de son objet de recherche
- Elle articule entre eux et mène une réflexion sur les processus et méthodes de travail
- Elle partage un savoir professionnel pertinent pour la communauté artistique élargie et le diffuse dans la sphère publique au profit de l'enrichissement de la connaissance culturelle

2e PARTIE : Développement du concept

La place de la recherche artistique dans le contexte plus large de la recherche

La recherche est une **quête rigoureuse et formalisée de savoirs et de connaissances** ; la recherche artistique doit trouver sa place dans ce cadre général, mais, dans le même temps, elle doit affirmer ses spécificités et son caractère distinctif. Afin de situer la précédente définition de la recherche artistique au sein du tableau plus large des différents types et traditions de recherche, un certain nombre de considérations et de qualifications doivent lui être appliquées :

- Même si la définition proposée pour la recherche artistique a pour intention de se référer à une recherche spécifiquement menée dans le contexte de la production artistique (par exemple les conservatoires), cela n'implique pas que tous types de recherche développés dans un Conservatoire soient de la recherche artistique ; il y a des types de recherche qui peuvent correspondre aux ressources et stratégies des

conservatoires mais dont l'objectif principal n'est pas la promotion du développement artistique (par exemple les bénéfices de la pratique musicale sur la santé).

- La recherche artistique, bien qu'elle soit fortement orientée vers une application, n'exclue pas la recherche fondamentale. En fait, pour pouvoir progresser, le champ de la recherche artistique est à même de supporter une vaste gamme d'activités, parmi lesquelles certaines sont de la recherche fondamentale, d'autres de la recherche appliquée, et d'autres encore du développement ou de la recherche translationnelle.
- La recherche artistique ne doit pas être comprise comme quelque chose d'incompatible avec des formes plus traditionnelles de recherche. La recherche artistique devrait aspirer aux mêmes normes procédurales que celles qui s'appliquent à l'ensemble du spectre de la recherche - reproductibilité (particulièrement celle des procédures), vérification, justification des conclusions par référence aux éléments de preuve, etc. - même si, particulièrement pour des aspects comme la reproductibilité, il faut permettre la liberté d'appliquer ces normes de manière propre à la nature de cette recherche et à la nature individuelle et subjective de la pratique artistique
- La recherche artistique partage, avec d'autres recherches centrées sur les arts, le but de promouvoir la compréhension, et ainsi le développement, de la pratique artistique ; cependant, elle se distingue par l'accent qu'elle met sur le rôle essentiel que joue l'artiste dans le processus de recherche. La pratique artistique est la source d'où il tire ses questions et également la cible vers laquelle il destine ses réponses.

Caractéristiques de la recherche artistique dans le contexte des conservatoires

De façon similaire, il ya un certain nombre de points complémentaires qui doivent être formulés pour expliquer plus en détail les caractéristiques que la recherche artistique est susceptible d'afficher dans le contexte d'un conservatoire :

- La centralité des processus et productions de la recherche artistique
Les processus et productions artistiques - interprétations, compositions, etc. - sont au cœur des modes de travail des conservatoires. Il paraît donc logique et souhaitable qu'ils devraient de même être centraux à toute activité de recherche au sein des conservatoires, même si la manière dont cette centralité est traduite doit rester la part que chaque institution décide individuellement pour elle-même. L'importance grandissante de la **technologie** devrait être considérée comme un champ d'opportunités pour développer les pratiques artistiques et celles de

recherche conjointement les unes avec les autres.

- Les processus et productions artistiques en lien avec d'autres éléments

Bien que les processus et les productions artistiques soient des composants essentiels *à la fois de et dans la recherche artistique*, il devrait y avoir une **flexibilité sur comment et quand les appliquer** : à l'une des étapes du processus de recherche ou à toutes ; isolément ou en combinaison avec d'autres éléments de recherche.

- La recherche artistique comme un processus collaboratif.

Il est possible qu'un projet de recherche artistique soit conduit par une personne seule qui non seulement s'implique dans les processus artistiques à l'étude mais qui dispose également des compétences de recherche nécessaires. Cependant, compte tenu de la nature multidisciplinaire de la recherche artistique, il est attendu qu'une grande part de la recherche sera fondée sur la collaboration. Très peu de chercheurs seront individuellement experts dans tous les domaines pertinents. Par conséquent, la recherche artistique sera souvent réalisée par des équipes au sein desquelles les compétences et l'expertise nécessaires seront réparties différemment parmi les membres de l'équipe.

- Étudiants et enseignants

La recherche dans les conservatoires peut couvrir aussi bien le travail engagé par des **étudiants** au sein de leur programmes d'études et que celui des **enseignants** dans le cadre de leur développement professionnel continu. Les étudiants sont susceptibles de participer à la recherche, et de s'y engager, principalement au cours de leur 2^e cycle d'études - et notamment dans le 3^e cycle d'études, mais ils tireront bénéfice d'une initiation aux principes de recherche et à une « attitude de recherche » comme partie intégrante de leur études de 1^{er} cycle. La recherche en 2^e cycle peut principalement contribuer au développement individuel de l'élève; la recherche en 3^e cycle et au-delà devrait être capable d'avoir un impact sur *la communauté la plus large*.

- La communication des résultats de la recherche

Les résultats de la recherche artistique présentent une vaste diversité de formes et de supports. Tout chercheur engagé dans une recherche artistique a une obligation envers la communauté de recherche à expliquer à la fois le processus et le résultat de ses recherches dans les moyens qui sont conformes aux normes habituelles de communication entre pairs que l'on trouve dans la recherche plus traditionnelle. Cependant, il ou elle est libre d'explorer **de nouvelles façons, plus étroitement intégrées dans le volet artistique**, par lesquelles cette élucidation peut avoir lieu,

partiellement ou en totalité, à condition que soit gardée à l'esprit l'obligation impérieuse de clarté dans la communication et la diffusion.

- Diffusion appropriée des résultats de la recherche

Les processus et les résultats de la recherche devraient être documentés et diffusés de manière appropriée, afin d'être communiqués à la communauté de recherche, à la communauté artistique et à un public élargi. La diffusion **n'est pas réservée à l'écrit**, bien que d'autres formes de communication seront presque invariablement complétées par, et complémentaires à, des éléments écrits.

Il ne suffit pas d'interpréter un travail et d'appeler cela une « communication des résultats de recherche », mais la recherche artistique, en tant que discipline, devrait promouvoir la compréhension et le respect de la différence qui existe entre simplement inclure des résultats de la recherche dans des procédés et des productions artistiques et chercher à **les communiquer directement à travers de tels procédés ou productions.**

Caractéristiques de la recherche artistique qui la confirment comme une discipline entièrement établie

L'AEC soutient le nombre grandissant de ses institutions membres qui ont adopté le concept de recherche artistique. Elle se félicite des progrès accomplis dans la réalisation éventuelle de la gamme complète des conditions institutionnelles typiques de toute discipline de recherche mise en place, tels que :

- sa propre association nationale ou internationale
- son propre revue
- ses propres discours distinctifs (et pas seulement l'un des discours)
- ses propres experts de premier plan, reconnus dans le domaine
- ses propres conférences régulières,
- des postes d'enseignants à plein temps dans les Conservatoires
- une formation doctorale pertinente et le développement postdoctoral
- des programmes de financements qui lui sont spécifiques
- des financements pour des étudiants diplômés
-

3e PARTIE : Résumé des convictions et des politiques globales de l'AEC sur la recherche artistique

L'AEC considère:

- que la recherche artistique, comme moyen de promouvoir la compréhension et le

développement des arts de la musique, a le potentiel de jouer un rôle important dans la vie et le travail des conservatoires

- que celles de ses institutions membres qui sont, ou qui souhaitent être, engagées dans la recherche artistique devraient être y encouragés, tout en respectant ceux qui ne veulent pas aller dans cette voie

- que, là où la recherche artistique prend place dans les conservatoires, c'est un apport si, chaque fois que possible, elle complète l'activité artistique qui est l'élément central (*le centre d'intérêt*) de ces institutions. Cela signifie de chercher des opportunités pour explorer les questions de recherche relatives au répertoire le plus interprété aussi bien qu'aux musiques peu connues ou nouvellement créées

Comment l'AEC envisage de soutenir le développement de la recherche artistique

L'AEC a l'intention de soutenir celles de ses institutions membres qui s'engagent dans la recherche artistique ou qui envisagent de le faire en :

- fournissant des indications utiles de ce que cela peut entraîner (par exemple au moyen de publications telles que le manuel de poche « Researching Conservatoires » et le manuel sur la recherche dans le 2^e cycle
- offrant des plates-formes pour les chercheurs afin de leur permettre de présenter leur travail et d'en discuter avec leurs pairs (par exemple la Plateforme européenne pour la recherche artistique EPARM)
- développant l'accès à des ressources basées sur le Web, relatives à la recherche (la base de données « Polifonia » de projets de recherche d'étudiants et de superviseurs ; une bibliographie interactive en ligne ; peut-être une revue ou une publication des réunions de EPARM)
- suivant et soutenant de façon permanente la croissance de la recherche et de « l'approche de la recherche » dans les Conservatoires, non seulement en Doctorat et pour les activités post-doctorales, mais aussi dans les cycles précédents
- encourageant les institutions qui cherchent à développer des programmes doctoraux et s'engagent dans des activités de recherche pour le faire, en accord avec les principes suivants :
 - o un développement prudent et progressif
 - o atteinte d'une masse critique de chercheurs et de ressources comme pré-requis au lancement d'un programme doctoral
 - o une approche tournée vers l'extérieur fondée sur la construction de réseaux et le développement d'échanges avec d'autres institutions poursuivant des approches de recherche similaires

- un soutien pour les étudiants et les enseignants qui ont besoin de développer et de maintenir des contacts avec le milieu de la recherche dans leur domaine de spécialisation
- veillant à ce que le concept de recherche artistique soit compris de façon adéquate et largement, et que la recherche artistique ne soit pas mise en œuvre uniquement en raison de pressions extérieures, comme la nécessité d'augmenter dans les Conservatoires le nombre d'enseignants titulaires d'un doctorat* ou d'atteindre de hauts scores pour les procédures d'évaluation ou les critères de financement

** À cet égard, l'AEC est prête à soutenir les institutions membres qui sont poussés, contre leurs propres désirs, par leurs ministères nationaux de passer à un corps professoral composé uniquement de docteurs. Ce soutien va pas jusqu'à une ingérence directe dans la politique nationale, mais comprend la rédaction de lettres formelles expliquant la position européenne plus large.*